PAYS: France **PAGE(S)**:26

**RUBRIQUE:** Pme et regions SURFACE:13 % JOURNALISTE : Olivier Ducuing

**PERIODICITE**: Quotidien



12 mars 2021 - N°23409

## **PME & REGIONS**

# Le producteur de lin Safilin réindustrialise sa région historique

### HAUTS-DE-FRANCE

Dix-sept ans après avoir cessé la production en France, le fabricant de fils de lin Safilin va se doter d'une filature.

#### Olivier Ducuing

- Correspondant à Lille

Safilin réindustrialise sa région historique. L'entreprise linière, dont le siège est à Sailly-sur-la-Lys (Pasde-Calais), va implanter sur 6.000 mètres carrés une unité de fils de lin 100 % français, qui viendra conforter ses usines polonaises où le groupe familial s'était replié au pire de la crise textile en 1995. Safilin y compte 480 de ses 500 salariés, pour un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros. Les tout derniers kilos de fils de lin avaient été produits dans le Pas-de-Calais, en 2005.

Pourquoi revenir en France? Les entreprises textiles françaises le réclament pour répondre à une demande croissante du consommateur final en faveur de produits naturels et locaux, de haute qualité, entièrement traçables. « Il y a un changement de paradigme des attentes du consommateur sur l'impact environnemental et social ». décrypte Olivier Guillaume, président de Safilin. Or la France avait perdutoutes ses filatures de lin, parties pour l'essentiel en Chine, même si Safilin avait préféré rester en Europe, près de la zone d'approvisionnement : l'essentiel de la pro-

duction mondiale de lin s'effectue entre Caen et Amsterdam.

#### Des perspectives au Japon

Ce choix de la Pologne s'avère aujourd'hui précieux pour transférer un savoir-faire disparu en France. Des salariés polonais viendront réensemencer l'expertise française. « C'est le point clé », souligne Olivier Guillaume, qui annonce un long temps de rodage pour ne commercialiser qu'un produit à haut niveau d'exigence. La filature comptera 14 métiers à filer, dont douze au mouillé, deux au sec, les principales technologies du lin, au prix d'un investissement de 5 millions. France Relance apporte 800.000 euros, que devraient abonder les collectivités locales. Le projet doit générer 50 emplois à l'horizon 2024.

Les capacités de production resteront limitées à 350 tonnes par an, à comparer aux 4.500 produites en Pologne. Mais le marché du lin 100 % français ne sera pas réservé qu'à l'Hexagone. Le président de Safilin indique avoir des contacts prometteurs au Japon ainsi que des discussions avec un « groupe textile français » présent au grand import et qui veut se réapproprier un approvisionnement local. Le retour en grâce d'une production 100 % française a déjà suscité le lancement d'une filature de lin chez Velcorex, en Alsace, tandis que la coopérative Natup réfléchit à un projet similaire.